

**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES  
(EXERCICE FINANCIER 2022)**

**PRENEZ AVIS** que, lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui sera tenue le 23 novembre 2021 à 19 h 30, en la salle du conseil sise au 815, rue Bel-Air, 2<sup>e</sup> étage, Montréal, un avis de motion sera donné en vue d'adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2022), conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4).

En raison des circonstances particulières occasionnées par la pandémie de la Covid-19, cette séance se tiendra virtuellement.

Fait à Montréal, le 14 novembre 2021.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Sylvie Parent, notaire